

Fiche

- Le participe passé d'un verbe suivi d'un infinitif s'accorde avec le COD placé avant le verbe, si celui-ci est aussi **sujet de l'infinitif**.

La mésange est guérie ; je l'ai vue s'envoler.

Le pronom COD *l'* (féminin singulier) est sujet de *s'envoler* : *la mésange s'envole*.

Le participe passé *vue* s'accorde donc avec lui.

- Cette règle s'applique bien à **laissé**, suivi d'un infinitif.

Elle mange les graines que tu as laissées tomber.

Le pronom relatif COD *que* (qui remplace *les graines*) est sujet du verbe *tomber*.

- **Mais attention**, le participe **fait**, suivi d'un infinitif, est toujours invariable.

Je les ai fait attendre.

Le pronom personnel COD *les* est pourtant bien sujet du verbe *attendre* !